



TSX : MFI
www.mapleleaffoods.com

Relations avec les investisseurs :
Investor.Relations@MapleLeaf.com
Relations avec les médias :
Media.Hotline@MapleLeaf.com

Les Aliments Maple Leaf annonce la date de clôture des registres et la date de clôture prévue pour la scission de Canada Packers

MISSISSAUGUA (Ontario), le 26 septembre 2025 – Les Aliments Maple Leaf Inc. (TSX : MFI) (« MFI » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que la clôture de la scission annoncée précédemment de ses activités porcines sous la dénomination Canada Packers Inc. (« Canada Packers ») au moyen d'un plan d'arrangement (l'« Arrangement ») devrait avoir lieu le 1^{er} octobre 2025. La date de clôture des registres pour l'Arrangement (la « Date de clôture des registres pour l'Arrangement ») est le 30 septembre 2025.

Plus tôt cette année, la Société a obtenu les approbations requises des actionnaires et des tribunaux pour l'Arrangement et, dans l'attente d'une décision favorable imminente de l'Agence du revenu du Canada, elle est en mesure d'aller de l'avant avec la clôture. Aux termes de l'Arrangement, MLF conservera une participation de 16 % dans Canada Packers, le reste des actions étant distribué proportionnellement aux actionnaires existants de MLF (les « Actionnaires de MLF »). Chaque Actionnaire de MLF recevra, pour chaque action ordinaire de MLF (les « Actions ordinaires de MLF ») détenue à la Date de clôture des registres pour l'Arrangement, 0,2 action ordinaire de Canada Packers (les « Actions ordinaires de Canada Packers »), comme il est décrit plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations de MLF datée du 1^{er} mai 2025. En fonction de 124 826 070 Actions ordinaires de MLF émises et en circulation au 25 septembre 2025, il est prévu qu'il y aura environ 29 720 492 Actions ordinaires de Canada Packers immédiatement après la réalisation de l'Arrangement, dont 24 965 214 seront distribuées proportionnellement aux Actionnaires de MLF et 4 755 278 seront conservées par MLF.

La Bourse de Toronto (la « TSX ») mettra en œuvre un marché de négociation des « effets payables » pour les Actions ordinaires de MLF à compter du 30 septembre 2025 et jusqu'à la fermeture des bureaux le 1^{er} octobre 2025. Il est prévu que les Actions ordinaires de MLF seront négociées sur le marché des « effets payables » à la TSX, sous le symbole « MFI ». De plus, la TSX mettra en œuvre un marché de négociation « ex-distribution sous les réserves d'usage concernant l'émission » pour les Actions ordinaires de MLF et un marché de négociation « sous les réserves d'usage concernant l'émission » pour les Actions ordinaires de Canada Packers à compter du 30 septembre 2025 et jusqu'à la fermeture des bureaux le 1^{er} octobre 2025. Les Actions ordinaires de MLF seront négociées sur le marché de négociation « ex-distribution sous les réserves d'usage concernant l'émission » à la TSX, sous le symbole « MFI.W ». Les Actions ordinaires de Canada Packers seront négociées sur le marché de négociation « sous les réserves d'usage concernant l'émission » à la TSX, sous le symbole CPKR. Les Actions ordinaires de MLF recommenceront à être négociées « de façon régulière » à la TSX le 2 octobre 2025 sous le symbole « MFI ». Les Actions ordinaires de Canada Packers commenceront à être négociées « de façon régulière » à la TSX le 2 octobre 2025 sous le symbole « CPKR ». Les Actionnaires de MLF sont avisés qu'ils pourraient recevoir leurs Actions ordinaires de Canada Packers (que ce soit dans leur compte de courtage ou sous forme d'un avis du SID, selon le cas) à une date ultérieure, selon la manière dont ils détiennent leurs Actions ordinaires de MLF. La répartition proportionnelle estimative du prix de base rajusté entre les Actions ordinaires de MLF et les Actions ordinaires de Canada Packers devrait être affichée sur les sites Web de MLF et de Canada Packers lorsqu'elle sera disponible au cours du quatrième trimestre de 2025.

Les Actionnaires de MLF qui sont inscrits à la fermeture des bureaux le 5 septembre 2025 auront le droit de recevoir le dividende trimestriel annoncé précédemment de 0,24 \$ par Action ordinaire de MLF, payable le 29 septembre 2025. Ce dividende n'est pas assujéti à la négociation des effets payables ou à la négociation sous les réserves d'usage concernant l'émission. La détermination des actionnaires ayant le

droit de recevoir ce dividende, ainsi que le versement de celui-ci, s'effectuera plutôt dans le cours normal des activités.

D'autres questions et réponses sont disponibles sur les sites Web de Les Aliments Maple Leaf et de Canada Packers

Veuillez vous reporter au document intitulé « Processus d'inscription de Canada Packers - Questions et réponses » qui se trouve sur les sites Web de MLF et de Canada Packers pour obtenir de plus amples renseignements sur la négociation des « effets payables », la négociation « ex-distribution au moment de l'émission » et la négociation « sous les réserves d'usage concernant l'émission », ainsi que d'autres renseignements importants concernant la réalisation de l'Arrangement.

À propos de Les Aliments Maple Leaf

Les Aliments Maple Leaf (TSX : MFI) est une entreprise de premier plan du secteur des biens de consommation emballés qui sont axés sur les protéines et dont le siège social est situé à Mississauga, en Ontario. Elle est fière de produire des aliments délicieux fabriqués de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, LightLife^{MD} et Field Roast^{MD}. Engagée à rehausser le mérite des aliments et animée de la mission d'offrir à la clientèle des protéines qui ont un sens, Les Aliments Maple Leaf offre une valeur partagée à toutes ses parties prenantes en montrant l'exemple en matière de sécurité et de durabilité, en développant des marques bien-aimées, en recherchant l'excellence dans ses activités, en mettant en valeur des talents prodigieux et en étendant sa portée grâce à l'innovation et à sa portée géographique.

À propos de Canada Packers

Canada Packers (TSX : CPKR) est l'un des plus grands producteurs nord-américains de porc élevé sans antibiotiques (ÉSA) et est déterminée à concrétiser sa vision d'être la norme mondiale en matière de porc durable. Canada Packers, dont le siège social est situé à Mississauga, en Ontario, offre une gamme de produits de qualité supérieure à une clientèle diversifiée en Amérique du Nord et dans le monde entier par l'intermédiaire de bureaux de représentation au Mexique, en Chine, en Corée du Sud, au Japon et aux Philippines. Les activités intégrées de l'entreprise englobent la production porcine, la transformation et l'innovation à valeur ajoutée. Élevage avec fierté. Production responsable.

Énoncés prospectifs

Le présent document et les communications publiques, verbales ou écrites, de la Société contiennent souvent de l'« information prospective », au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés sont fondés sur les attentes, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses actuelles en fonction de l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé, à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, entre autres, les énoncés concernant les objectifs et les buts ainsi que ceux concernant le moment, la mise en œuvre, les répercussions, les avantages, les risques, les rendements, les occasions, la structure, les approbations, la proposition de valeur et le modèle d'affaires associés à la scission proposée de la Société en deux sociétés ouvertes indépendantes, ainsi que les mesures, les stratégies et les plans globaux de la Société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel et d'expressions telles que « prévoir », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « projeter », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but » et d'expressions similaires suggérant des événements ou des résultats futurs. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant la scission des activités porcines de la Société; les avantages de la scission; le moment de la réalisation de la scission et le respect des conditions de clôture connexes ou la renonciation à celles-ci; et les marchés de négociation qui devraient être créés dans le cadre de l'Arrangement, y compris le moment de leur création et les modalités de ceux-ci. Ces énoncés sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et ont été formulés sur le fondement de celles-ci, notamment des attentes et des hypothèses concernant la réalisation et les avantages prévus de la scission. Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en totalité ou en partie et que les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés, sous-entendus ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés à ce qui suit : la possibilité que la scission ne se déroule pas comme prévu; le non-respect des conditions de la scission ou la non-renonciation à celles-ci; la possibilité que la scission ne soit pas réalisée dans le délai prévu ou qu'elle ne le soit pas du tout; et les autres facteurs énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » de la circulaire de sollicitation de procurations de MLF datée du 1^{er} mai 2025 et dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui peuvent tous deux être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société tient à préciser au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document ne sont valables qu'à la date des présentes. Sauf exigence contraire de la loi, la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ou à modifier publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou pour d'autres raisons. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément visés par cette mise en garde.

SOURCE : Les Aliments Maple Leaf Inc.